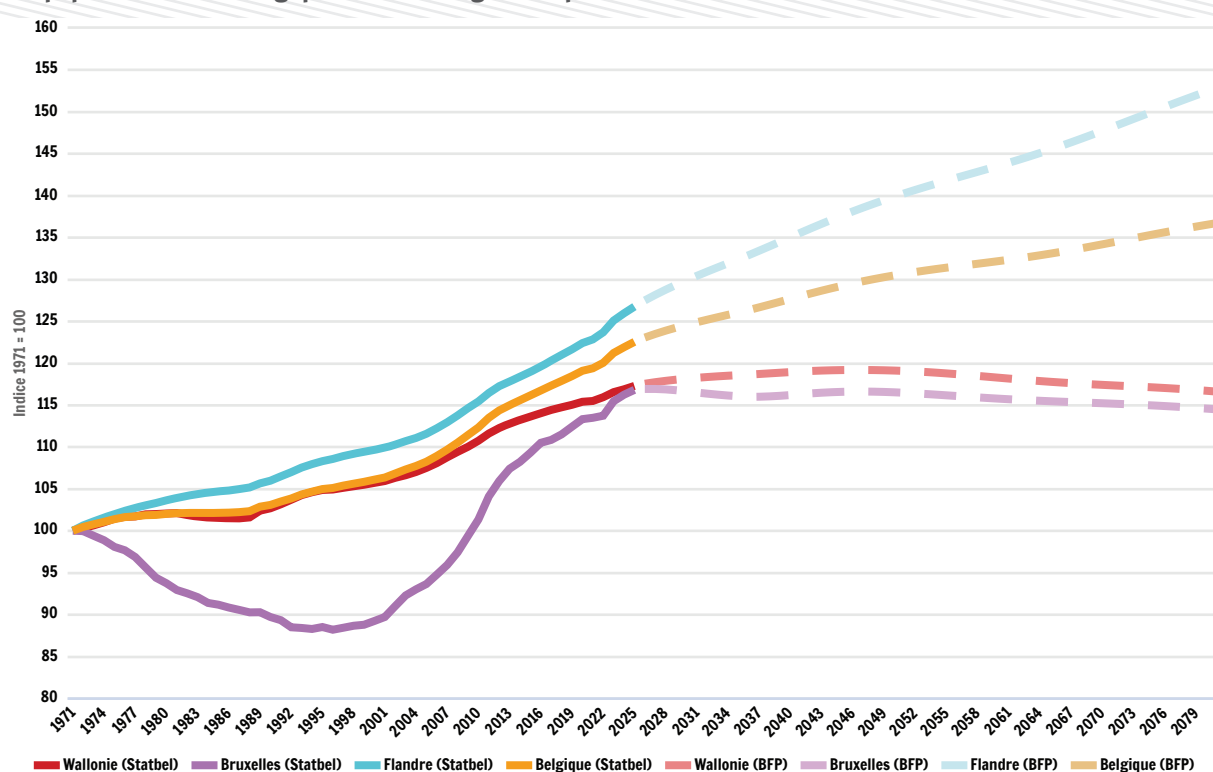


Perspectives de population régionales

-0,6%

En Wallonie, selon les perspectives du Bureau fédéral du Plan de février 2026, la population wallonne atteindra 3 683 638 habitants en 2081, soit une diminution de 0,6 % (ou -21 352 entre 2025 et 2081)

Les populations de la Belgique et de ses régions depuis 1970 (indice 1971=100)



Sources : Bureau fédéral du Plan février 2026, Statbel ; Calculs : IWEPS

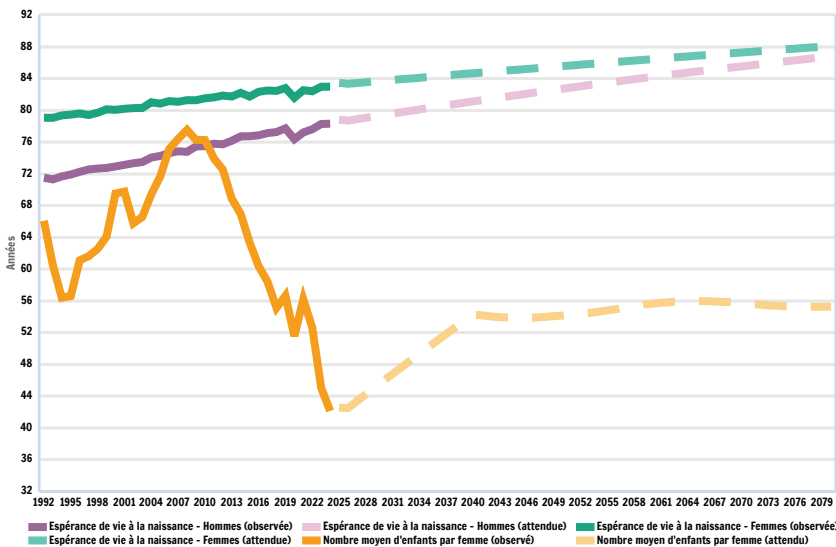
Ces dernières années, la Wallonie a connu plusieurs crises démographiques. En 2020, malgré les conséquences démographiques de l'épidémie de Covid-19, la population wallonne a maintenu, comme les deux autres régions, une légère augmentation (+ 2 963 habitants). Avec le conflit en Ukraine, pour l'année 2022, Statbel comptabilisait 57 514 immigrations ukrainiennes, dont 12 928 entrées à destination de la Wallonie. Ce sont essentiellement des femmes accompagnées d'enfants. Selon le BFP, l'impact démographique à long terme serait toutefois réduit.

En 2081, par rapport à 1971, la croissance de la population de la Wallonie se situera, selon le BFP, largement au-dessous de celle de la Flandre, mais au-dessus de celle de Bruxelles. Entre 1971 et 2025, la croissance annuelle en Wallonie atteignait en moyenne +0,30 %. La population wallonne devrait continuer à croître jusqu'en 2046. Mais, entre 2025 et 2046, la croissance devrait retomber en moyenne à +0,08 %. À partir de 2046, l'apport des migrations internes et externes ne parvient plus à compenser le solde naturel largement négatif (naissances moins décès). Entre 2046 et 2081, la population diminuerait alors de -0,06 % par an.

Quant à la population bruxelloise, elle devrait se réduire de -2,0 % à l'horizon 2081. Cette évolution est due aux soldes migratoires internes négatifs de la capitale par rapport aux deux autres régions. La décroissance attendue de la population bruxelloise ne devrait pas atteindre cependant les niveaux observés durant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle.

Perspectives de population régionales

Esérance de vie à la naissance et nombre moyen d'enfants par femme entre 1992 et 2081 selon les perspectives du BFP



En Wallonie, selon les perspectives du BFP de février 2026, l'espérance de vie à la naissance devrait passer de 82,9 ans en 2024 à 88,1 ans en 2080 pour les femmes, et de 78,3 ans à 86,8 ans pour les hommes. En 2020, selon Statbel, elle a reculé de -1,2 an pour les femmes et de -1,4 an pour les hommes. À remarquer une progressive convergence entre les hommes et les femmes à l'horizon 2080, prolongement des tendances récentes.

Quant à la fécondité, les hypothèses du BFP ont revu à la baisse le nombre d'enfants par femme à 1,59 à l'horizon 2080, entraînant une forte diminution de la croissance attendue.

Selon les dernières perspectives du BFP de février 2026, le solde migratoire de la Wallonie vis-à-vis de l'étranger (solde extérieur) devrait continuer à rester élevé à l'horizon des prévisions. Ce solde a enregistré un pic historique en 2022 à +20 270 avec l'arrivée des Ukrainiens. Selon les hypothèses du BFP, il devrait ralentir progressivement avec le retour en Ukraine d'une partie d'entre eux. Ensuite, ce solde partant en 2035 d'un niveau de +5 892 tendrait vers un peu plus de +6 700 à l'horizon 2081. De plus, les flux migratoires en provenance des deux autres régions de Belgique, toujours selon les perspectives du BFP, continueront à alimenter la croissance de la population wallonne à l'horizon 2081 par un apport d'environ +3 700 à +4 700 personnes chaque année.

Sources : Bureau fédéral du Plan (BFP) février 2026 ; Calculs : IWEPs

Définitions et sources

L'indice conjoncturel de fécondité est le nombre d'enfants auxquels les femmes de 15 ans donneraient vie si elles adoptaient la fécondité de toutes les générations de femmes observée cette année-là.

L'espérance de vie à la naissance est la durée moyenne de vie que les enfants nés durant l'année d'observation auraient s'ils adoptaient la mortalité observée pour chaque génération durant l'année retenue.

Le solde migratoire (interne ou externe) d'une population pour 1 000 habitants se définit comme la différence entre le nombre d'immigrations (interne ou externe) et d'émigrations (interne ou externe) sur une année rapportée à la population moyenne (somme de la population au 1^{er} janvier et de la population au 31 décembre divisé par deux) multipliée par mille.

Pertinence et limites

Les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan sont réalisées annuellement pour le pays et ses régions et jusqu'au niveau de des arrondissements suivant une méthodologie et des hypothèses reprises dans la publication du BFP. Ces dernières sont le résultat de travaux d'un groupe d'experts démographes des institutions belges. Cet exercice constitue les perspectives régionales officielles de la Belgique.

Ces perspectives de février 2026 couvrent la période s'étalant de 2025 à 2081. Elles émettent des hypothèses sur les comportements démographiques, en tenant compte de l'arrivée des réfugiés ukrainiens.

Pour en savoir plus : Bureau fédéral du Plan : <http://www.plan.be/>

BFP - Statbel (2026), Le solde naturel ne contribue plus positivement à la croissance démographique belge jusque 2080, février 2026, 5 p.

BFP - Statbel (2024), Révision à la baisse de l'hypothèse de fécondité à long terme, février 2024, 4 p.

Personne de contact : **Marc Debuison** (m.debuison@iweps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2026**